

## PLAN D'INTERVENTION DE LA BORDURE LACUSTRE

### Roberval, résolument tournée vers le lac

La Ville de Roberval a rendu public le concept d'intervention de la bordure lacustre, bande riveraine du lac Saint-Jean. Il y est clairement établi que le développement urbain passe par des aménagements qui donneront accès au lac Saint-Jean. Le concept identifie quatre secteurs d'intervention : les Ursulines, la marina, la Place de la Traversée et la Pointe-Scott.

Ces secteurs seront reliés entre eux par une promenade, qui offrira un sentier cyclo-pédestre, avec des bancs, des tables à pique-nique, des kiosques à plusieurs endroits significatifs, un aménagement paysager naturel, qui s'étendra de l'Hôtel-Dieu à la Pointe-Scott et qui longera le lac dans une grande proportion. On y retrouvera aussi des trottoirs et de la signalisation pour simplifier la randonnée et la rendre plus sécuritaire.

L'objectif du projet est de mettre en valeur les points de vue exclusifs qu'offre Roberval sur le lac Saint-Jean et de les harmoniser avec la trame urbaine. À terme, le projet pourrait engendrer des investissements de plus de 30 millions de dollars, incluant la contribution de partenaires privés et des différents paliers gouvernementaux. Le plan tient compte des bâtiments existants, suggère des modifications quant à leur vocation et apporte des solutions novatrices en ce qui a trait à l'hébergement.



Photo : Christian Roberge

LE DÉVELOPPEMENT  
URBAIN PASSE PAR  
DES AMÉNAGEMENTS  
QUI DONNERONT  
ACCÈS AU  
LAC SAINT-JEAN.



## PLAN D'INTERVENTION DE LA BORDURE LACUSTRE

### LE SECTEUR DES URSULINES

Le secteur compris entre l'Hôtel-Dieu de Roberval et le Palais de Justice et identifié comme celui du couvent des Ursulines dans le plan directeur offre un vaste réseau patrimonial où l'histoire prend vie avec les Jardins des Ursulines. Les immeubles qui ont été habités par cette communauté religieuse ont caractérisé le patrimoine architectural robervalois. Le projet prévoit notamment de transformer le couvent des Ursulines tout en conservant son architecture authentique afin d'y inclure un centre d'interprétation qui recréera l'univers de la vie au pensionnat. De même, le plan suggère de consacrer quelques étages à la création de logements et de condominiums ou encore d'espaces d'affaires. Le Jardin des Ursulines serait ainsi consacré lieu de détente.

En plus d'offrir aux passants l'opportunité de découvrir un centre d'interprétation du « pensionnat » et « d'école ménagère » construits par les Ursulines, il permettra de rehausser l'achalandage des commerces et des milieux d'hébergement.

L'OBJECTIF DU PROJET EST DE **METTRE EN VALEUR LES POINTS DE VUE EXCLUSIFS** QU'OFFRE ROBerval SUR **LE LAC SAINT-JEAN** ET DE LES **HARMONISER AVEC LA TRAME URBAINE**

M. Michel Larouche :

« **Allier nature, culture et art** »

« J'aime l'idée du plan directeur de conclure des projets privés et publics. L'exemple du secteur des Ursulines est éloquent à cet égard. On parle notamment d'aménager des logements ou des propriétés en condominium dans le couvent des Ursulines et de concevoir des espaces jardins de nature conventionnelle, des jardins thématiques, des jardins de plantes rivages, des jardins autochtones, etc. Le lien entre le lac et le site s'en trouverait ainsi renforcé. Le secteur du centre-ville près des Ursulines serait mis à profit en valorisant l'aspect patrimonial et historique de certains bâtiments et entreprises comme l'économusée du pain de la boulangerie Perron. Dans le même secteur, l'atelier du peintre Léonard Simard présente un potentiel de développement artistique qui cadrerait très bien avec l'un des objectifs du plan directeur, soit d'allier nature, culture et art. Il faut voir le plan afin d'en mesurer les avantages pour l'environnement du secteur. »



Secteur des Ursulines



Secteur de la marina

## LE SECTEUR DE LA MARINA

Ce secteur est incontestablement au cœur de Roberval, c'est pourquoi le plan prévoit la construction de quelques nouveaux bâtiments afin de créer le Village de la marina, qui deviendrait un lieu de rencontre pour les citoyens et les touristes. Ceux-ci auraient la chance de participer à de nombreuses activités telles que le kayak de mer, la voile et les soirées d'animation.

M. Michel Larouche :

### « Un secteur névralgique »

« L'un des lieux les plus fréquentés actuellement à Roberval, la marina présente un fort potentiel en devenir. On nous suggère notamment de rapprocher la capitainerie des quais et de réaménager le stationnement. Pour ce qui est de la promenade, cette dernière donne une perspective nouvelle quant à l'accès au lac surtout grâce à différents aménagements tels qu'un trottoir de bois, des espaces de verdure et un kiosque de détente et d'interprétation. Cette partie du centre-ville ferait aussi l'objet de transformation par l'aménagement d'une traverse de la piste cyclable, de pavoisement de lampadaires, d'amélioration des intersections avec du pavé, des sculptures, etc. Selon le type d'ambiance recherché, chaque secteur aurait sa propre personnalité. Le secteur de la marina offrirait une atmosphère plus festive. »

## LE SECTEUR DE LA PLACE DE LA TRAVERSÉE

Le plan directeur suggère que le secteur compris entre la Place de la Traversée et l'ancien terrain du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) laisse place à de nouveaux aménagements. Sur l'espace du MRNF, il est proposé de réaliser un tracé au sol et un emmarchement qui serviraient de rappel de l'existence de l'ancien Hôtel Beemer. Il y aurait un lieu d'interprétation avec bustes, panneaux sonores et mobilier urbain. Autre aménagement important, le village-vélo qui consisterait à construire des chalets rustiques destinés aux cyclo-touristes avec salle communautaire, toilettes, douches, etc. Les chalets seraient transportables et utilisés pour le Village sur glace l'hiver.

M. Michel Larouche : « Intégration parfaite »

« Le secteur de la Place de la Traversée offre des opportunités uniques. Endroit mythique s'il en est un grâce aux champions de la Traversée du lac Saint-Jean, le secteur ferait l'objet d'aménagements extrêmement prometteurs. Le site d'interprétation sur l'Hôtel Beemer en est un exemple et le village-vélo, qui serait réalisé avec la collaboration de la corporation du Mont-Plaisant, en est un autre. Voilà des projets qui donneraient au secteur une dimension unique et qui ouvriraient la voie à une kyrielle d'opportunités au plan touristique. Imaginez le tout intégré au caractère historique du secteur et vous avez tous les ingrédients pour une recette réussie. »



### LE SECTEUR DE LA POINTE-SCOTT

Le plan suggère de développer le secteur de la Pointe-Scott de manière à valoriser le paysage, en augmentant la qualité florale près des berges. De plus, on y projette, en concertation avec le camping Mont-Plaisant, d'implanter des chalets quatre saisons, avec vue sur le lac. Le boulevard de la Traversée se terminerait en face de la zone des chalets, où un belvédère pourrait y être aménagé. L'endroit serait aussi idéal pour la construction d'une auberge.

M. Michel Larouche : « **L'offre d'hébergement améliorée** »

« L'idée de développer des chalets viendrait combler une lacune importante de notre développement touristique. Ceux-ci seraient orientés vers le lac et représenteraient une valeur ajoutée importante dans l'offre d'hébergement touristique. Il est projeté d'offrir à des promoteurs de construire une auberge sur le bord du lac Saint-Jean. Dans l'édifice actuel du Centre historique et aquatique de Roberval, nous étudions actuellement un projet qui est le résultat de notre entente de partenariat avec le Conseil des Montagnais du lac Saint-Jean et Écogène 21 conclue en août dernier. Ce projet est axé sur la santé et comprend un volet scientifique et touristique. Les détails seront connus très bientôt. »

• • •

M. Michel Larouche : « **L'objectif recherché est la redynamisation de la frange riveraine portant à la fois sur la revitalisation commerciale, résidentielle et récréotouristique, tout en se préoccupant de la valeur patrimoniale de notre centre-ville.** »

### OBJECTIF

Redynamiser la frange riveraine du lac Saint-Jean tout en revitalisant les secteurs commerciaux, résidentiels, patrimoniaux et récréotouristiques

### QUATRE SECTEURS D'INTERVENTION

- Secteur des Ursulines
- Secteur de la marina
- Secteur de la Place de la Traversée
- Secteur de la Pointe-Scott

### PLAN DIRECTEUR

pour les 10 prochaines années

### INVESTISSEMENTS

30 millions de dollars incluant la contribution de partenaires privés

### ÉCHÉANCIER À COURT TERME

- 1- Établissement des priorités par le conseil
- 2- Recherche de financement auprès des gouvernements

TOUS LES DÉTAILS SUR

[www.ville.roberval.qc.ca](http://www.ville.roberval.qc.ca)

